

Le rôle et les missions de l'expert-comptable

PUBLIC VISE :

Elus du CSE

OBJECTIFS

- Savoir dans quel cas faire appel à un expert-comptable
- Comprendre l'accompagnement et les missions que l'expert-comptable peut assurer auprès des CSE concernant ses attributions économiques et en matière comptable
- Sécuriser ses pratiques comptables et fiscales

NOMBRE DE

PARTICIPANTS :

Minimum 4 personnes

Maximum 12 personnes.

INTRA :

Contenu modulable et adaptable selon vos besoins.

INTER :

Dates, lieux et tarifs disponibles sur demandes.

DUREE :

1 journée (7h)

PREREQUIS :

Aucun

PROGRAMME

Les missions principales de l'expert-comptable

- La tenue de la comptabilité
- La présentation des comptes annuels
- L'examen limité des comptes annuels par l'expert-comptable
- La mission d'audit contractuel des comptes
- Différences entre l'expert-comptable et le commissaire aux comptes

CSE : dans quelles situations faire appel à un expert-comptable

- Focus : les obligations comptables des CSE
- Les expertises financées par l'employeur
- Les expertises financées sur le budget de fonctionnement du CSE
- L'accompagnement à la préparation des 3 consultations annuelles du CSE
- L'accompagnement des CSE lors de réorganisations de l'entreprise (PSE, APC, ARCC, APLD)

L'appui à la gestion d'entreprise

- Les obligations sociales
- Les formalités juridiques
- La fiscalité
- La gestion d'entreprise (tableaux de bords, gestion de trésorerie...)

Les trois types d'expertise

- L'expert-comptable du CSE
- L'expert CSSCT
- Les expertises libres

CONTACT :

Roxane VITOUX
communication@goees.fr
06 81 07 55 86

ORGANISME



PEDAGOGIE

- Documents supports de formation projetés
- Retours d'expériences formateur
- Echanges entre participants

EVALUATION

- Feuille de présence
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Attestation de formation